

DESCRIPTIONS DES COLLOQUES DE L'INM

AVRIL – DÉCEMBRE 2021

LISTE PRINCIPALE – regroupant tous les colloques pour lesquels l'INM a contribué à la planification

Table des matières

COLLOQUE DEMANDÉS PAR LES TRIBUNAUX.....	1
Colombie-Britannique.....	1
Alberta.....	3
Saskatchewan	4
Manitoba.....	6
Ontario	7
Québec.....	9
Provinces de l'Atlantique	12
Cours fédérales	15
COLLOQUES NATIONAUX.....	18

COLLOQUE DEMANDÉS PAR LES TRIBUNAUX

Colombie-Britannique

TITRE : Colloque de formation de la Cour suprême de la Colombie-Britannique (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Cour suprême de la Colombie-Britannique

Dates : 26 au 28 mai 2021

Aperçu : Ce programme a traité de l'incidence des émotions sur le travail des juges, dans le cadre de séances axées sur les partis pris inconscients et sur des récits de première main au sujet d'événements déclencheurs vécus en salle d'audience. Il a également été question de l'effet de la pandémie sur les procédures en salle d'audience, des condamnations injustifiées, ainsi que des mauvaises expériences subies pendant l'enfance.

Objectifs : Les objectifs de ce colloque étaient de permettre aux participants de mieux comprendre les partis pris inconscients et l'effet psychologique que certaines affaires peuvent avoir sur les membres de la magistrature et le personnel des tribunaux. Un autre objectif a consisté à parfaire les compétences pratiques des juges quant à la manière de guider leurs salles d'audience dans un paysage de plus en plus virtuel.

Sommaire : Mené par des juges d'expérience, des universitaires et des experts du système de justice pénale et familiale, ce programme a eu recours à une combinaison d'exposés et d'éléments interactifs. Les participants ont ainsi pu approfondir leurs propres partis pris inconscients, ainsi qu'être sensibilisés au point de vue de diverses personnes, autres que des juges, qui ont pris part à des affaires chargées d'émotivité. Le programme a également traité de l'effet de la pandémie sur les procédures en salle d'audience, dont les audiences tenues à distance et les documents électroniques. Des séances sur les condamnations injustifiées, ainsi que sur la science du cerveau et les mauvaises expériences vécues pendant l'enfance ont également été incluses dans ce colloque. Pendant toute la durée du programme, les juges ont eu la possibilité de discuter avec les membres du corps professoral et de leur poser des questions.

TITRE : Colloque de formation de la Cour suprême de la Colombie-Britannique (EN LIGNE)*

FOURNISSEUR : Cour suprême de la Colombie-Britannique

Dates : 8 au 10 novembre 2021

Aperçu : Ce programme a porté sur une gamme de sujets, dont des questions d'actualité dans le droit relatif aux agressions sexuelles, les ordonnances de mise en liberté sous caution et de peine d'emprisonnement avec sursis, les situations complexes qui peuvent se présenter en chambre ou pendant un procès, ainsi que la justice familiale.

Objectifs : Les objectifs de ce colloque consistaient à rehausser les compétences pratiques des participants, relativement aux questions complexes, ou inusitées, auxquelles ils sont confrontés en chambre ou pendant un procès, ainsi qu'à créer les conditions propices à une discussion sur les difficultés que présentent les entretiens avec des enfants. Les objectifs ont consisté également à présenter les mises à jour les plus récentes sur le droit des agressions sexuelles et à aider les participants à reconnaître les problèmes que créent le perfectionnisme et la procrastination dans leur vie professionnelle.

Sommaire : Ce programme a commencé par une revue détaillée des questions d'actualité dans le droit relatif aux agressions sexuelles, en mettant particulièrement l'accent sur leurs répercussions pour ce qui est de l'application de *R c Gladue*. Cela a été suivi d'un exposé axé sur le perfectionnisme et la procrastination, dans le cas bien précis des membres de la magistrature. La journée s'est terminée par une séance sur les ordonnances de mise en liberté sous caution et de peine d'emprisonnement avec sursis. La seconde journée, les participants se sont penchés sur des situations complexes qui surviennent en chambre et lors des procès, en s'inspirant de récits de première main de membres de la Cour. Cette séance a été suivie d'une analyse des moyens de repenser la justice familiale, dont un examen de la tâche complexe que représentent les entretiens avec des enfants. Mené par des juges et des universitaires d'expérience, ce programme a eu recours à une combinaison d'exposés, de démonstrations et d'éléments interactifs. Les participants ont pu analyser comment faire face à des situations de droit difficiles et à des enjeux complexes en salle d'audience. Pendant toute la durée du programme, les juges ont eu la possibilité de discuter avec les membres du corps professoral et de leur poser des questions.

TITRE : Colloque de formation de la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Cour du Banc de la Reine de l'Alberta

Date : 4 juin 2021

Aperçu : Ce colloque, d'une durée d'un jour, a porté sur divers sujets d'ordre juridique et pratique liés au travail qu'accomplissent les juges de la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta.

Objectifs : Ce colloque avait pour objectifs de rehausser le degré de connaissance de tous les participants à l'égard des enjeux auxquels la Cour est confrontée, d'améliorer leurs connaissances du droit substantiel, ainsi que de parfaire leurs connaissances et leurs compétences dans divers domaines pertinents.

Sommaire : Mené par des juges d'expérience et d'autres praticiens du droit, ce colloque a permis d'approfondir divers sujets : la voix de l'enfant dans les instances judiciaires, le rôle des avocats qui représentent des enfants, les entretiens des juges avec des enfants, les conférences relatives aux cas d'intervention précoce, ainsi que les outrages de nature civile, et ce, en recourant à une combinaison d'exposés, de discussions entre experts, d'activités interactives et de discussions en petits groupes.

TITRE : Colloque de formation de la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta : 101 (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Cour du Banc de la Reine de l'Alberta

Date : 6 octobre 2021

Aperçu : Ce colloque était destiné aux juges nouvellement nommés, mais tous les juges ont été encouragés à y assister. Il a été axé sur les compétences pratiques à appliquer dans le cas des « demandes écrites », ainsi que sur la gestion des instances judiciaires mettant en cause des justiciables se représentant eux-mêmes ou aux prises avec un litige hautement conflictuel.

Objectifs : Les objectifs du colloque étaient d'inculquer aux juges de solides compétences en matière de gestion d'instance.

Sommaire : Ce colloque, d'une durée d'une demi-journée, a été axé sur les compétences pratiques à posséder pour s'occuper du processus des « demandes écrites », sur les ordonnances rendues sur consentement ainsi que sur les questions de divorce. Il comportait également une mise à jour sur le processus des demandes de représentation en Alberta. Il a également été question de la manière de gérer les instances judiciaires mettant en cause des justiciables se représentant eux-mêmes ou aux prises avec un litige hautement conflictuel, ainsi que de la manière d'aborder les questions difficiles qui peuvent se poser dans de telles circonstances. Le colloque était destiné aux juges nouvellement nommés, mais tous les juges ont été encouragés à y assister.

TITRE : Colloque de formation de la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Cour du Banc de la Reine de l'Alberta

Dates : 6 au 8 octobre 2021

Aperçu : Ce programme, d'une durée de trois jours, a porté sur divers sujets pratiques et de fond liés au travail qu'accomplissent les juges de la Cour, dont les questions d'aptitude et de tutelle, les nouveaux enjeux technologiques, ainsi que les évaluations axées sur les risques dans tous les secteurs relevant de la compétence de la Cour.

Objectifs : Les objectifs du colloque étaient de rehausser les connaissances des participants sur divers sujets ainsi que de mettre au point des compétences pratiques et de relever des pratiques exemplaires de manière à pouvoir traiter des enjeux actuels et émergents dans plusieurs domaines.

Sommaire : Mené par des juges chevronnés, des universitaires et des spécialistes en médecine, ce programme a commencé par examiner en détail les questions d'aptitude et de tutelle, après quoi les participants ont analysé de nouveaux problèmes liés à la technologie et aux communications en ligne que les juges sont susceptibles de rencontrer, comme les preuves électroniques et le délit civil que constituent les abus en matière de respect de la vie privée et de communications en ligne. Le tout s'est soldé par un examen d'évaluations axées sur les risques dans tous les secteurs qui relèvent de la compétence de la Cour. Le colloque a eu recours à une combinaison d'exposés, de discussions entre experts et d'éléments interactifs, comme les sondages et les discussions en petits groupes, en vue d'approfondir les sujets qui étaient au programme.

[Saskatchewan](#)

TITRE : Colloque de formation de la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan

Dates : 1^{er} au 3 juin 2021

Aperçu : Ce programme a porté sur un large éventail de sujets intéressant les juges de la Cour, dont les conférences préparatoires aux procès ayant force obligatoire, les modes alternatifs de règlement des litiges par voie judiciaire ainsi que le recours à la technologie.

Objectifs : Les objectifs de ce colloque étaient de parfaire les compétences pratiques des participants, leurs connaissances de fond et leur degré de sensibilisation aux problèmes de nature socio-contextuelle, en mettant particulièrement l'accent sur les conférences préparatoires aux procès ayant force obligatoire et sur le recours à diverses plateformes technologiques pour la tenue d'audiences virtuelles.

Sommaire : Mené par des juges d'expérience et le personnel des TI de la Cour, ce programme a eu recours à une combinaison de brefs exposés, de discussions entre experts et de démonstrations pour traiter de divers sujets d'actualité pour la magistrature, dont les conférences préparatoires au procès ayant force obligatoire, les modes alternatifs de règlement des litiges par voie judiciaire et le recours à la technologie. Pendant toute la durée du colloque, les juges ont eu la possibilité de discuter avec les membres du corps professoral et de leur poser des questions.

TITRE : Colloque de formation de la Cour d'appel de la Saskatchewan

FOURNISSEUR : Cour d'appel de la Saskatchewan

Date : 23 septembre 2021

Aperçu : Ce colloque en ligne a été axé sur la rédaction des jugements, sur les principales nouveautés jurisprudentielles en droit criminel et sur les questions de justice autochtone.

Objectifs : Les objectifs de ce colloque étaient de rehausser les connaissances de fond des participants sur les nouveautés importantes en droit criminel, de parfaire leurs compétences pratiques en matière de rédaction de jugements concis, et de mieux les sensibiliser aux problèmes auxquels font face les collectivités autochtones de la Saskatchewan.

Sommaire : Ce programme a été mené par des universitaires en droit et un leader communautaire autochtone, par le truchement d'une combinaison d'exposés et de discussions interactives. Il a permis de dispenser une formation sur la manière de rendre des jugements concis et efficaces. Il a également été axé sur d'importantes avancées en droit criminel et a permis aux participants d'approfondir les problèmes auxquels sont actuellement confrontées les collectivités autochtones de la région.

TITRE : Colloque de formation de la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan

Dates : 30 novembre au 2 décembre 2021

Aperçu : Ce programme a porté sur un éventail de sujets, dont la réconciliation au sein du système judiciaire, avec, comme historique contextuel, les réalités propres à la Saskatchewan et un aperçu de diverses initiatives prises d'un bout à l'autre du pays. Parmi les autres sujets abordés figuraient la science du cerveau et l'effet préjudiciable que peut avoir sur les enfants le fait de comparaître devant un tribunal.

Objectifs : Les objectifs de ce colloque étaient de rehausser les connaissances des participants à l'égard des questions de fond qui sous-tendent la réconciliation et qui sont propres à la Saskatchewan, ainsi que de donner un aperçu des aspects scientifiques liés au développement mental des enfants.

Sommaire : Ce programme a commencé par un examen approfondi de la réconciliation au sein du système judiciaire, avec, comme historique contextuel, les réalités propres à la Saskatchewan et un aperçu de diverses initiatives prises d'un bout à l'autre du pays. La deuxième journée a commencé par diverses mises à jour par des membres de la Cour. La dernière séance a permis d'étudier en détail la science du cerveau et l'effet préjudiciable qu'une comparution devant un tribunal peut avoir sur les enfants. Mené par des juges et des universitaires d'expérience, ce programme a eu recours à une combinaison d'exposés et de discussions entre experts. Les participants ont ainsi été exposés à différentes initiatives menées dans tout le pays et concernant dans chaque cas la réconciliation et les tribunaux de la famille. Pendant toute la durée du programme, les juges ont pu poser des questions aux membres du corps professoral.

TITRE : Colloque de formation de la Cour du Banc de la Reine du Manitoba (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Cour du Banc de la Reine du Manitoba

Dates : 22 et 23 avril 2021

Aperçu : Ce colloque a été axé sur les grands thèmes de la pandémie de COVID-19 dans le cadre de l'administration de la justice, de même que sur les questions de droit substantiel que sont la mise en liberté sous caution et les examens connexes, la sélection des jurys et les modifications des ordonnances alimentaires en droit de la famille.

Objectifs : Les objectifs de ce colloque étaient de rehausser la connaissance qu'avaient les participants de l'impact de la pandémie sur l'administration de la justice et de faire des mises à jour cruciales sur diverses questions de droit substantiel, dont la mise en liberté sous caution et les examens connexes, la sélection des jurys et les modifications des ordonnances alimentaires.

Sommaire : Le programme a été présenté par un corps professoral chevronné, formé de juges et d'universitaires. Les participants ont ainsi pu se pencher sur l'avenir de la justice après la pandémie, le recours à la technologie en salle d'audience ainsi que la gestion d'une salle d'audience, en mettant l'accent sur les procédures d'outrage au tribunal dans le cadre d'une instance virtuelle. Les participants membres de la Division de la famille ont été sensibilisés aux ordonnances de modification des pensions alimentaires pour époux et pour enfant dans des cycles économiques inusités. Les participants membres de la Division générale ont été sensibilisés à la mise en liberté sous caution et aux examens connexes, ainsi qu'aux questions relatives à la sélection des jurys dans le cadre d'une instance criminelle.

TITRE : Colloque de formation de la Cour du Banc de la Reine du Manitoba (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Cour du Banc de la Reine du Manitoba

Dates : 14 et 15 octobre 2021

Aperçu : Ce colloque a été axé sur l'administration de la justice dans le contexte de la réconciliation, sur les partis pris implicites, sur les compétences culturelles ainsi que sur les principes de déontologie judiciaire. Les séances simultanées de la Division générale et de la Division de la famille ont permis de faire des mises à jour opportunes sur les questions de droit substantiel qui se rapportent au droit criminel et au droit de la famille.

Objectifs : Les objectifs de ce colloque étaient de sensibiliser davantage les participants aux sujets suivants : la réconciliation, les compétences culturelles, les partis pris implicites et la déontologie judiciaire, de leur fournir des outils pratiques pour la gestion des procès, ainsi que de discuter de mises au point opportunes en droit substantiel, et ce, dans le cadre de séances simultanées destinées à la Division générale et à la Division de la famille.

Sommaire : Le programme a été présenté par un corps professoral d'expérience, formé de juges et d'universitaires. Les participants ont examiné l'administration de la justice dans le contexte de la réconciliation, les partis pris implicites, les compétences culturelles et les principes en matière de déontologie judiciaire. Les participants membres de la Division de la famille ont appris à mieux

comprendre les pensions alimentaires pour enfant rétroactives après *Colucci*, les faillites et le partage des biens en droit de la famille, les procès en annulation d'une ordonnance de protection sous le régime de la *Loi sur la violence familiale et le harcèlement criminel*, ainsi que les demandes d'opposition à un enregistrement sous le régime de la *Loi sur les services à l'enfant et à la famille*. Les participants membres de la Division générale ont appris à mieux connaître les sujets suivants : la connaissance d'office et les compétences culturelles dans le cadre d'un procès criminel, les principes de gestion d'un procès et les pouvoirs propres aux affaires de nature criminelle, de même que la sélection des jurys après *Chouhan*.

Ontario

TITRE : Colloque de formation du printemps de la Cour supérieure de justice (Ontario) (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Cour supérieure de justice de l'Ontario

Dates : 5 au 7 mai 2021

Aperçu : Ce colloque a été axé sur le renforcement des compétences culturelles dans le cadre de l'administration de la justice.

Objectif : Ce colloque avait pour objectif de rehausser la connaissance qu'avaient les participants des compétences culturelles dans le contexte de l'accès à la justice et de la primauté du droit, et en tant qu'aspect fondamental de la fonction de juge.

Sommaire : Le groupe des formateurs se composait de juges, de praticiens d'expérience et d'universitaires pluridisciplinaires. Les participants ont étudié les aspects sociologiques, psychologiques et philosophiques qui sous-tendent les recherches sur les compétences culturelles, ainsi que leur lien avec le droit substantiel, y compris la présentation et l'évaluation d'éléments de preuve, la persuasion, la rédaction juridique, le processus décisionnel et les responsabilités d'ordre éthique, professionnel et social que doivent assumer les juges pour être compétents sur le plan culturel dans le cadre de l'administration de la justice.

TITRE : Cour supérieure de justice de l'Ontario : Le partage des responsabilités parentales, la nouvelle normalité? (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Cour supérieure de justice de l'Ontario

Date : 23 juin 2021

Aperçu : Ce webinaire a porté principalement sur des questions liées au partage des responsabilités parentales à la suite des modifications apportées à la *Loi sur le divorce* et à la *Loi portant réforme du droit de l'enfance*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} mars 2021.

Objectif : L'objectif de cette séance, présentée sous forme de webinaire, était de mieux connaître les effets du projet de loi C-78 sur les responsabilités parentales, en mettant particulièrement l'accent sur le partage de ces dernières, et sur son lien avec les pensions alimentaires pour enfant, ainsi que de préparer les participants à s'occuper d'affaires mettant en cause des conflits parentaux.

Sommaire : Il a été question dans cette séance des aspects pratiques, juridiques et psychologiques dont les juges doivent tenir compte quand : 1) ils facilitent, lors d'une conférence, un règlement négocié au sujet du partage des responsabilités parentales, et 2) ils rendent une ordonnance relative au partage des responsabilités parentales après une audience de contestation. Les participants ont pu approfondir divers sujets, comme : les changements apportés par le projet de loi C-78 aux ordonnances parentales, les différents modèles décisionnels, la coparentalité et les responsabilités parentales partagées, les mesures prises pour atténuer les risques de conflit, les plans parentaux évolutifs, de même que le rôle que joue le juge dans la manière de structurer le partage des responsabilités parentales.

TITRE : Colloque de formation Heidi S. Levenson Polowin de la Cour de la famille de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Cour supérieure de justice de l'Ontario

Date : 2 novembre 2021

Aperçu : Le Colloque de formation Heidi S. Levenson Polowin de 2021 a été une activité, présentée en ligne, à l'intention des juges de la Cour de la famille, et tenue juste avant le Colloque de formation de l'automne de la Cour. Il était axé sur le rôle que jouent les recherches socio-scientifiques à base de données probantes dans les décisions rendues dans le domaine de la protection de l'enfance, ainsi que sur la connaissance de la *Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis*.

Objectifs : Les objectifs de ce colloque étaient de sensibiliser les juges de la Cour de la famille à l'usage que l'on fait des recherches de nature socio-scientifique dans le cadre des décisions en matière de protection de l'enfance, ainsi que de les aider à connaître les obligations que leur impose la *Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis*.

Sommaire : Ce colloque en ligne, d'une durée d'un jour, a porté sur le rôle que jouent les recherches socio-scientifiques à base de données probantes dans les décisions en matière de protection de l'enfance, ainsi que sur les obligations qu'impose aux juges la *Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis*. Les participants ont entendu ce que d'éminents experts et universitaires et des juges d'expérience avaient à dire sur le sujet.

Colloque de formation de l'automne de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (EN LIGNE)*

FOURNISSEUR : Cour supérieure de justice de l'Ontario

Dates : 3 au 5 novembre 2021

Aperçu : Ce programme, présenté en ligne et d'une durée de trois jours, a porté sur diverses questions relatives au droit criminel, familial et civil à l'aide d'une combinaison d'exposés et de discussions entre experts, dirigées par un animateur.

Objectif : Les objectifs du colloque étaient de rehausser les connaissances des participants sur divers sujets dans tous les secteurs relevant de la compétence de la Cour et d'acquérir des compétences pratiques leur permettant de faire face à des enjeux actuels et émergents.

Sommaire : Ce programme, d'une durée de trois jours, a permis d'étudier diverses questions liées au droit criminel, familial et civil, en recourant à une combinaison d'exposés et de discussions entre experts, dirigées par un animateur. Menés par des juges d'expérience, des praticiens du droit et des universitaires, les participants ont commencé par mettre l'accent sur des questions liées au droit des agressions sexuelles, et plus précisément sur l'application des art. 276 et 278 du *Code criminel*. Cela a été suivi d'une discussion sur les éléments de preuve électroniques ou issus des médias sociaux, sur la cyberintimidation et sur les outils permettant de s'attaquer aux problèmes. Après une mise à jour sur la sécurité des tribunaux, le programme s'est terminé par une revue de diverses questions liées aux coûts des instances en droit civil.

Québec

TITRE: Cour d'appel du Québec - Assemblée de formation du printemps (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Cour d'appel du Québec

Dates : 26 au 28 mai 2021

Aperçu : Cette assemblée de formation du printemps a permis aux juges de la plus haute instance judiciaire du Québec d'explorer un vaste éventail de sujets d'intérêt pour leur pratique, incluant la rédaction judiciaire, la procédure civile, la preuve, les enjeux liés à la numérisation de la justice, et les principes de déontologie judiciaire.

Objectif : Tout au long du programme échelonné sur trois demi-journées, les participants ont acquis de nouvelles connaissances sur des sujets variés, mais aussi de nouvelles compétences et de nouveaux outils qu'ils pourront mettre en application dans leur pratique quotidienne. Ils se sont également vus sensibilisés au contexte social entourant certains de ces sujets.

Sommaire : Cette assemblée de formation du printemps a misé sur les trois piliers de la formation judiciaire que sont l'acquisition de connaissances, le développement de compétences et habiletés et la sensibilisation au contexte social entourant divers enjeux de droit et de justice. La première journée était axée sur des questions d'ordre pratique, dont la rédaction des dispositifs des arrêts de la Cour. Lors de la deuxième journée ont été abordés les nouveaux principes de déontologie judiciaire du Conseil canadien de la magistrature, l'expérience des procès médiatisés, le projet pilote du juge unique virtuel, et la psychiatrie légale criminelle. Enfin, la dernière journée était comprise de séances sur les émojis, émoticônes et autres pictogrammes numériques en droit, et la transformation de la justice.

TITRE: Cour supérieure du Québec : Assemblée divisionnaire (Montréal) (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Cour supérieure du Québec (Division de Montréal)

Dates : 27 et 28 mai 2021

Aperçu : Cette assemblée a permis aux participants d'explorer un vaste éventail de sujets pertinents à l'exercice de leurs fonctions. Certains des thèmes s'adressaient à l'ensemble des juges de la Cour tandis que d'autres visaient plus spécifiquement les juges civilistes ou encore les juges criminalistes.

Objectif : Tout au long de la formation d'une journée et demie qui misait sur des méthodes d'apprentissage variées, les participants ont acquis de nouvelles connaissances sur des sujets divers, mais aussi de nouvelles compétences et de nouveaux outils qu'ils pourront mettre en application dans

leur pratique quotidienne. Ils se sont également vus sensibilisés au contexte social entourant certains de ces sujets.

Sommaire : Cette assemblée divisionnaire a misé sur les trois piliers de la formation judiciaire que sont l'acquisition de connaissances, le développement de compétences et habiletés et la sensibilisation au contexte social entourant divers enjeux de droit et de justice. La matinée de la première journée prévoyait des séances simultanées pour les juges civilistes d'une part, et les juges criminalistes d'autre part. Les premiers ont ainsi assisté à des séances portant sur la nouvelle *Loi sur le divorce*, lesquelles ont notamment permis d'aborder le contexte social sous-jacent aux notions d'intérêt de l'enfant et de violence familiale. Au même moment, leurs collègues criminalistes se sont penchés sur l'impact, sur le jury, des mythes et stéréotypes en matière d'agression sexuelle, avant d'aborder les technologies en salle d'audience, puis la mise en œuvre des nouvelles dispositions sur la sélection du jury. Tous les participants ont eu droit à de courtes capsules sur la connaissance d'office, des séances à la fois théorique et pratique sur les différents types de privilèges, à un survol des principes clés en matière de contrôle judiciaire sur le fond, et à une séance sur l'expertise psychosociale en matière familiale.

TITRE : Cour supérieure du Québec : Assemblée divisionnaire (Québec) (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Cour supérieure du Québec (Division de Québec)

Dates : 3 et 4 juin 2021

Aperçu : Ayant pour titre « Justice postpandémie : l'humain toujours au centre des préoccupations », cette assemblée a permis aux participants d'explorer un vaste éventail de sujets pertinents à l'exercice de leurs fonctions, dont l'usage de la technologie à la Cour, la gestion efficace d'une audience avec des parties non représentées, et les conflits de garde et d'accès comportant des allégations de violence conjugale et familiale.

Objectif : Tout au long de la formation d'une journée et demie qui misait sur des méthodes d'apprentissage variées, les participants ont acquis de nouvelles connaissances sur des sujets divers, mais aussi de nouvelles compétences et de nouveaux outils qu'ils pourront mettre en application dans leur pratique quotidienne. Ils se sont également vus sensibilisés non seulement au contexte social entourant certains de ces sujets, mais aussi à la question de la santé mentale et du bien-être au travail.

Sommaire : Cette assemblée divisionnaire a misé sur les trois piliers de la formation judiciaire que sont l'acquisition de connaissances, le développement de compétences et habiletés et la sensibilisation au contexte social entourant divers enjeux de droit et de justice. L'assemblée a débuté avec le thème de la technologie à la Cour, thème qui a été abordé dans une perspective historique autant que prospective. Les participants se sont ensuite penchés collectivement sur la problématique des parties non représentées, en s'intéressant à la manière de gérer efficacement les audiences qui les accueillent. D'autres séances se sont tenues sous le signe du droit de la famille, alors qu'ont été abordés les conflits de garde et d'accès comportant des allégations de violence conjugale et familiale ainsi que l'expertise (et son complément) en matière de garde et d'accès. La dernière thématique abordée était celle de la santé mentale et le bien-être au travail. Celle-ci a fait l'objet d'un atelier interactif dont l'objectif était d'apprendre aux participants à identifier et à mobiliser les ressources personnelles, collectives et environnementales qui favorisent l'adaptation et la santé au travail.

TITRE : Cour supérieure du Québec : Assemblée générale annuelle (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Cour supérieure du Québec

Dates : 23 et 24 septembre 2021

Aperçu : Cette assemblée a permis aux participants d'explorer un vaste éventail de sujets pertinents à l'exercice de leurs fonctions, dont l'usage de la technologie à la Cour, le stress, les nouveaux principes déontologiques du Conseil canadien de la magistrature et la rédaction de jugements.

Objectif : Tout au long de la formation qui misait sur des méthodes d'apprentissage variées, les participants ont acquis de nouvelles connaissances sur des sujets divers, mais aussi de nouvelles compétences et de nouveaux outils qu'ils pourront mettre en application dans leur pratique quotidienne. Ils se sont également vus sensibilisés non seulement au contexte social entourant certains de ces sujets, mais aussi à la question de la santé mentale.

Sommaire : Cette assemblée générale annuelle a misé sur les trois piliers de la formation judiciaire que sont l'acquisition de connaissances, le développement de compétences et habiletés et la sensibilisation au contexte social entourant divers enjeux de droit et de justice. Elle a au surplus permis d'explorer la question de première importance de la santé mentale. Elle a débuté par une présentation qui visait à démystifier la définition populaire du stress et à résumer les découvertes scientifiques des 30 dernières années sur les mécanismes et les effets du stress sur la santé physique et mentale. Le reste de la journée avait pour thème la technologie à la Cour, un sujet qui a été abordé sous différents angles, en faisant appel à des experts de la pratique privée et du monde universitaire. La journée s'est achevée par une présentation sur les promesses et les limites de l'intelligence artificielle dans le domaine juridique. La deuxième journée était consacrée aux nouveaux principes déontologiques du Conseil canadien de la magistrature et l'art de rédiger un jugement.

TITRE : Cour d'appel du Québec : Assemblée générale annuelle (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Cour d'appel du Québec

Dates : 13 et 14 octobre 2021

Aperçu : Cette assemblée était l'occasion d'explorer deux sujets de première importance pour la magistrature, soit l'intelligence artificielle et la gestion du stress.

Objectif : La partie de l'assemblée consacrée à la formation a permis aux participants d'acquérir non seulement de nouvelles connaissances en matière d'intelligence artificielle et de santé mentale, mais aussi de développer leur habileté à combattre le stress ou à composer avec lui sur une base quotidienne.

Sommaire : Le volet formation de l'assemblée a permis aux juges d'approfondir leurs connaissances en matière d'intelligence artificielle. Un exposé sur la biologie du stress et ses effets, qui comportait à la fois des volets théorique et pratique, a donné aux juges de nombreux conseils et outils pour y faire face et le combattre.

TITRE : Cour supérieure du Québec : Partage des biens en matière familiale - le patrimoine familial

FOURNISSEUR : Cour supérieure du Québec

Dates : 6 décembre 2021

Aperçu : Ce programme d'une journée destiné aux juges de la Cour supérieure du Québec a porté exclusivement sur le patrimoine familial. Il s'adressait à tous les juges, indépendamment de leur niveau de familiarité avec ce sujet de première importance en droit de la famille.

Objectif : Misant sur une variété de méthodes d'apprentissage (exposés magistraux, démonstrations interactives, questions par télévoteurs, cas pratique), le programme visait autant l'accroissement des connaissances que le développement des compétences. Ainsi, au terme de la journée intensive de formation, les participants étaient en mesure de bien qualifier les biens qui composent le patrimoine familial et d'établir leur valeur partageable. La formation visait au surplus à leur faire acquérir de nouveaux réflexes en matière de gestion.

Sommaire : Ce programme en droit de la famille a porté exclusivement sur le patrimoine familial. Une introduction a d'abord permis de retracer son histoire et de rappeler les notions de base qui s'y rattachent. Ont ensuite été abordés la composition du patrimoine familial et l'établissement de sa valeur nette, avant que la formatrice ne traite des déductions et de la manière d'établir la valeur nette. La question du patrimoine familial a ensuite été examinée sous l'angle de la gestion à toute étape du dossier. Enfin, la dernière portion de la journée a été consacrée à un exercice pratique de calcul et de partage du patrimoine familial, donnant l'occasion aux participants de mettre en application les apprentissages de la journée.

Provinces de l'Atlantique

TITRE : Programme à l'intention des nouveaux juges de la Cour du Banc de la Reine du

Nouveau-Brunswick

FOURNISSEUR : Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick

Date : 7 septembre 2021

Aperçu : Ce colloque, destiné aux juges nouvellement nommés, a été conçu pour compléter la formation dispensée à l'échelon national lors du Séminaire pour les juges nouvellement nommés. Ce programme était axé sur les questions de fond, de procédure et d'administration qui s'appliquent aux juges de première instance au Nouveau-Brunswick.

Objectifs : Les objectifs étaient d'aider les juges nouvellement nommés à faire efficacement la transition entre les fonctions d'avocat et celles de juge, de leur procurer les outils, les ressources et les renseignements nécessaires au sujet des activités de la Cour, et de les faire profiter de l'expérience et des conseils de juges d'expérience dans le cadre d'une discussion ouverte.

Sommaire : Sous la direction de juges chevronnés de la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick, les participants ont procédé à des discussions sur un large éventail de sujets, dont la déontologie judiciaire. Les présentateurs ont prodigué des conseils sur les pratiques exemplaires à suivre en salle d'audience et en chambre. De plus, le programme a permis à des juges d'expérience de la

Cour d'échanger des informations avec leurs collègues nouvellement nommés au sujet des règles, des pratiques et des procédures de la Cour, ainsi que des autres ressources disponibles.

TITRE : Colloque de formation Robert Tuck de la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick

Dates : 8 et 9 septembre 2021

Aperçu : Ce colloque a porté sur un éventail de sujets liés à des questions de fond en droit criminel, en droit civil et en droit familial, à la gestion d'une salle d'audience et d'un procès, ainsi qu'au contexte social du droit.

Objectifs : Les objectifs de ce programme étaient de rehausser les connaissances et les compétences de base des participants sur des évolutions notables en droit criminel, en droit civil et en droit de la famille, ainsi qu'en matière de gestion d'instances.

Sommaire : Mené par des juges chevronnés, des praticiens d'expérience et des universitaires en droit, et dans le cadre d'une combinaison d'exposés et de discussions interactives, le programme a porté sur l'évolution du droit criminel et de la famille, y compris l'évaluation des témoignages d'enfant, sur l'impact de la technologie sur la protection de la vie privée, ainsi que sur les enjeux liés aux communications dans les médias. De plus, le programme a traité de la manière d'intégrer dans les salles d'audience les traditions juridiques autochtones.

TITRE : Colloque de formation des Cours suprêmes de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard (EN LIGNE)*

FOURNISSEURS : Cour suprême de la Nouvelle-Écosse et Cour suprême de l'Île-du-Prince-Édouard

Dates : 13 et 14 mai 2021

Aperçu : Ce colloque a permis d'analyser un éventail de sujets, dont d'importantes nouveautés en droit criminel, en droit civil et en droit de la famille, les témoignages d'opinion, les directives au jury efficaces ainsi que l'évaluation des risques relatifs à la protection des enfants.

Objectifs : Les objectifs de ce colloque étaient de mieux faire connaître aux participants les principales nouveautés jurisprudentielles en droit criminel, en droit administratif et en droit de la famille, d'acquérir des compétences pratiques en matière d'analyse de témoignages d'opinion, en évaluation des pensions alimentaires pour époux, en rédaction de directives au jury et en rédaction de jugements, ainsi que d'acquérir une meilleure connaissance des aspects de nature socio-contextuelle qui entrent en ligne de compte dans les questions relatives à la protection des enfants.

Sommaire : Mené par des juges d'expérience et des universitaires en droit, ce programme a permis aux participants de discuter de divers sujets civils, criminels, familiaux et socio-contextuels. Il a comporté une mise à jour sur les affaires clés en droit criminel et en droit familial, une analyse des jugements sommaires, des compétences pratiques en rédaction de jugements et de directives au jury, ainsi qu'en évaluation des risques dans les affaires de protection de l'enfance, et les juges ont été sensibilisés aux

défis auxquels est confrontée la magistrature moderne sur le plan déontologique. Ce programme a comporté divers exposés, discussions entre experts et exercices pratiques.

TITRE : Colloque de formation des tribunaux des provinces de l'Atlantique à l'intention des juges de nomination fédérale (EN LIGNE)*

FOURNISSEURS : Institut national de la magistrature, avec les cours supérieures et d'appel du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador

Dates : 3 au 5 novembre 2021

Aperçu : Ce programme a été axé sur divers sujets d'intérêt pour les juges du Canada atlantique, dont les questions liées à la protection des enfants, la revitalisation des traditions juridiques autochtones, le contrôle coercitif exercé entre partenaires intimes et l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur l'accès à la justice.

Objectifs : Les objectifs de ce programme étaient de rehausser les compétences pratiques en matière de procès devant jury, d'apprendre à mieux comprendre et connaître l'incidence de la race et des facteurs culturels dans les instances en matière de protection de l'enfance, les principales évolutions jurisprudentielles en droit criminel et en droit de la famille, ainsi que le phénomène du contrôle coercitif et la manière dont il se manifeste dans les relations entre partenaires intimes, et d'approfondir la revitalisation des traditions juridiques autochtones et la manière dont cette tendance peut se répercuter sur la magistrature.

Sommaire : Grâce à une combinaison d'exposés, de discussions entre experts et d'exercices dirigés par des juges d'expérience, des universitaires pluridisciplinaires et des représentants de la collectivité locale, le programme a abordé des sujets tels qu'une mise à jour juridique de fond dans les domaines du droit criminel, administratif, familial et autochtone, les questions de déontologie judiciaire, le contrôle coercitif dans les relations entre partenaires intimes, ainsi que la protection de l'enfance. Les participants ont également discuté en détail des effets de la pandémie de COVID-19 sur le public et l'accès à la justice.

TITRE : Colloque de formation de la Cour suprême de Terre-Neuve-et-Labrador

FOURNISSEUR : Cour suprême de Terre-Neuve-et-Labrador

Dates : 1^{er} au 3 décembre 2021

Aperçu : Ce programme a principalement permis de fournir aux juges participants des outils pratiques permettant de rehausser leur efficacité, grâce à un meilleur état de santé sur le plan physique et mental.

Objectifs : Les objectifs de ce programme étaient de mieux faire connaître aux participants les facteurs qui minent le mieux-être et de leur fournir des outils et des conseils pratiques pour adopter de meilleures habitudes sur le plan physique et mental et pouvoir ainsi exercer plus efficacement leurs responsabilités judiciaires.

Sommaire : Ce programme a permis d'analyser les facteurs internes et externes qui se répercutent sur le bien-être. Menées par des théoriciens pluridisciplinaires, les séances ont porté sur divers sujets liés au mieux-être et ont offert aux participants des possibilités d'en parler. Ces derniers ont ainsi obtenu des outils pratiques pour améliorer leur état de santé général sur le plan physique et mental et pouvoir ainsi exécuter plus efficacement leurs responsabilités judiciaires.

Cours fédérales

TITRE : Colloque de formation de la Cour d'appel fédérale (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Cour d'appel fédérale

Dates : 22 au 24 septembre 2021

Aperçu : Ce programme a principalement porté sur l'effet des audiences d'appel virtuelles sur l'administration de la justice, sur les règles de fond en droit maritime et sur les requêtes présentées par écrit, de même que sur les compétences en rédaction de jugements.

Objectifs : Les objectifs de ce programme étaient de rehausser les connaissances des participants à l'égard de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'administration de la justice dans le contexte des appels, de faire le point sur le droit maritime et les requêtes présentées par écrit en vertu de l'article 369 des *Règles des Cours fédérales*, ainsi que de présenter des séances pratiques sur l'art de rédiger un jugement.

Sommaire : Avec le concours d'un groupe professoral multidisciplinaire mené par des juges, des avocats et des universitaires chevronnés, la Cour a examiné l'impact de la pandémie sur les procédures d'appel, elle a fait le point sur les règles de fond en droit maritime et sur les requêtes déposées en vertu de l'article 369 des *Règles des Cours fédérales*, et elle s'est concentrée sur les aspects pratiques de la rédaction des jugements.

TITRE : Colloque de formation annuel de la Cour fédérale (en ligne)

FOURNISSEUR : Cour fédérale

Aperçu : Le colloque de formation annuel de la Cour fédérale, présenté dans un environnement virtuel et dans le cadre d'une série de quatre webinaires de deux heures diffusés via la plateforme Zoom, a été axé sur des sujets pratiques et d'actualité dans les domaines suivants : le droit constitutionnel, la protection des renseignements personnels et la transparence des débats judiciaires, la propriété intellectuelle et les partis pris inconscients.

Objectif : L'objectif du colloque était de permettre aux participants de passer en revue les nouveautés jurisprudentielles dans les secteurs du droit substantiel de base de la Cour.

Sommaire : Le contenu du programme a été présenté au moyen d'une combinaison d'exposés et de séances interactives de questions-réponses, et le groupe professoral était formé de juges d'expérience de la Cour, d'avocats chevronnés et d'universitaires. Les séances ont porté sur d'importants faits nouveaux dans les secteurs du droit constitutionnel, du droit de la vie privée, de la propriété intellectuelle ainsi que des partis pris inconscients.

Webinaire 1

Date : 24 septembre 2021

Webinaire 2

Date : 8 octobre 2021

Webinaire 3

Date : 22 octobre 2021

Webinaire 4

Date : 5 novembre 2021

TITRE : Célébrations en l'honneur du 50^e anniversaire de la Cour d'appel fédérale et de la Cour fédérale (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Cour d'appel fédérale et Cour fédérale

Aperçu : Cette série de colloques en ligne a été offerte pour commémorer le 50^e anniversaire de la Cour fédérale et de la Cour d'appel fédérale.

Objectif : L'objectif des colloques était de traiter du passé, du présent et de l'avenir des cours fédérales dans les domaines de l'immigration, de la sécurité nationale et de la propriété intellectuelle.

Sommaire : Pour célébrer 50 années de services aux Canadiens et commémorer la fondation du premier tribunal national, bilingue, bijuridique et itinérant au Canada, la Cour d'appel fédérale et la Cour fédérale ont présenté une série de webinaires de pair avec le lancement de l'ouvrage intitulé « Cour d'appel fédérale et Cour fédérale : 50 ans d'histoire ». La série de webinaires, qui était ouverte au grand public, a présenté des exposés et des allocutions des juges en chef des deux cours, de juges actuels et d'anciens juges des deux cours, ainsi que d'universitaires et de praticiens oeuvrant dans des domaines qui relèvent de la compétence des deux cours. À la fin de chacun des webinaires, les participants ont pu poser des questions et formuler des commentaires.

Lancement du livre (EN LIGNE)

Date : 1^{er} octobre 2021

Immigration (EN LIGNE)

Date : 29 octobre 2021

Sécurité nationale (EN LIGNE)

Date : 26 novembre 2021

Propriété intellectuelle (EN LIGNE)

Date : 10 décembre 2021

TITRE : Colloque de formation de la Cour canadienne de l'impôt

FOURNISSEUR : Cour canadienne de l'impôt

Dates : 2 et 3 décembre 2021

Aperçu : Ce programme a porté sur l'art de rédiger un jugement, sur les jugements rendus séance tenante, sur les preuves par oui-dire et les témoignages d'opinion, sur la manière de communiquer avec respect, ainsi que sur les stratégies qui permettent de rester en bonne santé et de conserver sa résilience.

Objectif : L'objectif de ce colloque était de traiter d'un grand nombre de compétences de base dont les juges ont besoin pour être justes et efficaces.

Sommaire : Le premier jour du programme, les personnes présentes ont pris part à des séances portant sur la rédaction efficace des jugements, à une séance sur les compétences culturelles et les compétences requises pour créer un processus inclusif et accessible, ainsi qu'à une discussion entre experts sur les pratiques exemplaires en matière de communication dans les salles d'audience. Le second jour du programme, les personnes présentes ont pris part à des séances portant sur le droit de la preuve, à une séance animée par un spécialiste en neurosciences cognitives sur la gestion du stress, de même qu'à une discussion entre experts sur la manière de préparer et de prononcer oralement des motifs de jugement.

COLLOQUES NATIONAUX

TITRE : Renforcer les compétences culturelles (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Institut national de la magistrature

Dates : 7 au 9 avril 2021

Aperçu : Ce colloque en ligne a été axé sur la manière dont les juges peuvent continuer de parfaire leurs compétences culturelles et d’approfondir leur connaissance des enjeux socio-contextuels qui peuvent entrer en ligne de compte dans le cadre d’une instance judiciaire.

Objectifs : Ce colloque avait pour objectifs de permettre aux juges de découvrir, puis de mettre en pratique, les notions associées à des compétences culturelles efficaces dans le secteur judiciaire, ainsi que de mieux comprendre la pertinence de ces compétences pour le système judiciaire et pour le rôle des juges.

Sommaire : Ce colloque, d’une durée de trois jours, a été axé sur les principes clés qui sous-tendent les compétences culturelles des juges. En compagnie de juges d’expérience et de formateurs experts, les participants ont étudié divers sujets : les partis pris implicites, les privilèges et la marginalisation, le racisme systémique et la discrimination, ainsi que la manière de parfaire ses compétences culturelles de façon continue. Ils ont discuté des compétences clés en matière de communication et ont relevé des pratiques exemplaires qu’ils pouvaient adopter et ensuite adapter à leur rôle en tant que juges. Le programme a comporté une combinaison d’exposés didactiques, d’exposés d’experts, de vidéos, d’exercices axés sur l’acquisition de compétences, comme des jeux de rôles, et de travaux en petits groupes.

TITRE : Séminaire pour les juges fédéraux nouvellement nommés (EN LIGNE)

FOURNISSEURS : Institut national de la magistrature et Institut canadien d’administration de la justice

Dates : 12 au 16 avril 2021

Dates : 25 au 29 octobre 2021

Aperçu : Tous les juges fédéraux nouvellement nommés assistent à ces deux colloques dans l’année qui suit leur nomination : l’un au printemps et l’autre à l’automne, et ils sont organisés conjointement par l’Institut national de la magistrature et l’Institut canadien d’administration de la justice.

Objectifs : Ces colloques ont pour objectifs d’orienter les participants dans leur nouveau rôle en tant que juges et de les encourager à préserver et à rehausser leur connaissance du droit et leurs compétences judiciaires durant toutes les années qu’ils passeront au sein de la magistrature.

Sommaire : Ces colloques ont été animés par des juges d’expérience, avec le concours d’universitaires en droit et d’avocats chevronnés. Un certain nombre d’outils d’apprentissage – dont des exposés, des vidéos de jeux de rôles en salle d’audience et des discussions en petits groupes – ont été déployés pour aider à transmettre les connaissances et les compétences dont les juges ont besoin pour s’acquitter efficacement de leurs nouvelles fonctions. Certaines des séances s’adressaient à tous les juges, tandis que d’autres étaient conçues pour les juges de common law ou pour les juges civilistes et d’autres encore pour les juges siégeant en cour fédérale.

Tous les participants ont assisté conjointement à des séances portant sur l'indépendance et la déontologie judiciaires, la rédaction des jugements, la courtoisie en salle d'audience, les stratégies assurant l'égalité d'accès des personnes handicapées à la justice, ainsi que la relation entre le rôle des juges et le contexte social, en mettant particulièrement l'accent sur le droit des agressions sexuelles et les affaires mettant en cause des Autochtones. Des juges de tous les ressorts ont également pris part à des séances portant sur les demandes d'injonction, la préparation et la présentation des jugements rendus séance tenante, le droit de la preuve, la procédure civile, le contrôle judiciaire des mesures administratives, les justiciables se représentant eux-mêmes, ainsi que la gestion des salles d'audience et des instances. Enfin, une série de séances destinées aux juges de common law ont porté sur des sujets relevant du droit de la famille et du droit criminel : depuis la sélection des jurys jusqu'à la détermination des peines, en passant par les questions propres aux procès pour agression sexuelle. Les juges civilistes ont pour leur part travaillé sur des questions relevant du droit de la famille, la communication efficace en salle d'audience, les infractions à la réglementation, ainsi que les règles de droit relatives au consentement à des soins médicaux.

TITRE : Rendre jugement séance tenante (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Institut national de la magistrature

Dates : 14 au 16 avril 2021

Aperçu : Conçu en collaboration avec des juges d'expérience et des experts en pédagogie et en communication, ce programme a aidé les participants à apprendre et à exercer comment mieux structurer leurs jugements rendus séance tenante, organiser les éléments de preuve et de droit avant et pendant une audience, ainsi que communiquer efficacement.

Objectifs : Ce programme avait pour objectifs d'aider les participants à parfaire leurs compétences dans les secteurs suivants : structurer un jugement, rendre celui-ci plus direct, efficace et facile à suivre, préparer un jugement séance tenante, structurer et communiquer les évaluations de la crédibilité, et prononcer un jugement séance tenante clair.

Sommaire : Ce colloque a eu recours à une démarche axée sur les compétences expérientielles en vue d'inculquer aux participants les compétences requises en matière de jugements rendus séance tenante. Pendant toute la durée du colloque, et au moyen de brefs exposés, des juges d'expérience et des experts en rédaction et en communication ont enseigné les compétences avancées de base qui entrent en ligne de compte dans la manière de structurer des jugements oraux efficaces et de les prononcer. Ces exposés ont été complétés par des travaux en petits groupes intensifs, dans le cadre desquels les juges ont pu mettre en pratique ces compétences et recevoir une rétroaction individualisée de leurs pairs et d'animateurs chevronnés. À l'issue du programme, les participants ont prononcé de vive voix un jugement complet et ils ont pu bénéficier ensuite des commentaires d'experts.

TITRE : Atelier sur les directives au jury en matière pénale (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Institut national de la magistrature

Dates : 28 au 30 avril 2021

Aperçu : Ce colloque axé sur l'acquisition de compétences a porté principalement sur la préparation des directives au jury dans les affaires de nature criminelle, et les participants ont eu à rédiger des directives en réponse aux questions soulevées dans le cadre d'un scénario hypothétique de procès pour tentative de meurtre.

Objectif : Ce colloque avait pour objectif d'inculquer aux juges affectés à des affaires criminelles devant jury les compétences requises pour préparer des directives au jury en langage clair qui soient à la fois légalement correctes et concises.

Sommaire : Dans le cadre de ce colloque intensif et pratique, les participants ont rédigé des directives à toutes les étapes d'un procès devant jury, depuis la sélection du jury et l'exposé préliminaire jusqu'à la présentation des éléments de preuve, l'exposé final et les réponses aux questions du jury. Ils ont travaillé dans le cadre de petits groupes dirigés par des formateurs judiciaires chevronnés, qui leur ont fait part de leurs commentaires et de leurs conseils. Les sujets traités ont porté notamment sur la procédure à suivre et les directives à donner en cas de récusation motivée, sur la gestion du voir-dire lorsqu'un témoin se rétracte, sur la teneur des directives nécessaires à donner au jury, ainsi que sur les problèmes susceptibles de survenir pendant les délibérations du jury.

Les surnuméraires : aujourd'hui et demain (en anglais) (EN LIGNE)

Dates : 16 et 17 juin 2021

Aperçu : Ce programme a porté sur un éventail de questions importantes pour les juges qui s'approchent de la retraite, dont les obligations déontologiques et les enjeux auxquels ils seront confrontés le jour où ils prendront leur retraite de la magistrature.

Objectif : Le principal objectif de ce programme était de veiller à ce que les juges soient pleinement conscients des obligations déontologiques auxquelles ils feront face après avoir pris leur retraite, notamment s'ils s'orientent par la suite vers l'exercice du droit.

Sommaire : Ce programme a passé en revue divers enjeux auxquels font face les juges qui prennent leur retraite de la magistrature, soit pour réintégrer l'exercice privé du droit, soit pour remplir d'autres fonctions de nature professionnelle ou non. Mené par un juge chevronné et des universitaires spécialisés en déontologie, en mentorat, en santé et en bien-être, le programme a traité d'un large éventail de sujets, dont les enjeux déontologiques, le mentorat, le bénévolat et les questions liées à la santé.

TITRE : Juger mieux, juger plus intelligemment (EN LIGNE)

FOURNISSEURS : Association canadienne des juges des cours supérieures et Institut national de la magistrature

Dates : 7 au 9 juillet 2021

Aperçu : Ce programme a traité de l'utilisation des technologies en salle d'audience et des possibilités qu'elles offrent. Il a notamment porté sur les audiences et les procès virtuels, les documents électroniques, la communication, et des trucs et astuces sur la façon d'utiliser la technologie de manière à se simplifier la vie.

Objectif : Tout au long de ce programme de deux jours et demi, qui misait sur des méthodes d'apprentissage variées, les participants ont acquis de nouvelles connaissances, mais aussi de nouvelles compétences et outils en matière de cyberjustice. L'objectif premier était qu'ils puissent apprendre à intégrer la technologie dans leur pratique et à en faire usage en salle d'audience, le tout, afin de juger mieux et plus intelligemment.

Sommaire : Ce colloque a permis aux juges d'en apprendre davantage sur la cyberjustice autant que de se familiariser avec les outils technologiques mis à leur disposition, afin qu'ils soient à même de juger mieux et plus intelligemment. La première journée s'est ouverte par une petite histoire des développements technologiques dans le monde et à l'échelle des tribunaux. Puis, la question de savoir comment, en temps de pandémie, bien mener des audiences virtuelles a été explorée. La deuxième journée a débuté par une incursion dans le monde des sciences cognitives destinée à en apprendre davantage sur la lecture numérique. Ont ensuite été abordés le dépôt de documents électroniques et l'utilisation qu'en font les juges. Enfin, la dernière journée a été l'occasion d'aborder le thème de la communication efficace, avant que les participants ne se voient offrir des conseils pratiques sur comment choisir les bons outils technologiques et bien les utiliser. La journée s'est terminée par une réflexion collective sur la cour virtuelle du futur.

TITRE : Atelier sur la série de capsules en matière de preuve (EN LIGNE)*

FOURNISSEUR : Institut national de la magistrature

Dates : 20 au 22 juillet 2021

Aperçu : Dans cet atelier en ligne, les participants ont eu la possibilité de discuter de divers sujets liés à la preuve, dans le cadre de discussions en petits groupes guidées par un animateur.

Objectif : L'objectif de ce programme, adapté à un environnement virtuel, était de fournir aux participants une occasion de discuter de questions de preuve pertinentes avec leurs collègues de la magistrature d'un bout à l'autre du pays.

Sommaire : Ce programme en ligne combinait un apprentissage synchrone et asynchrone. Trois séances en direct ont pris appui sur des vidéos préenregistrées, portant chacun sur un problème de preuve précis. Parmi les sujets abordés figuraient la règle énoncée dans *Browne c Dunn*, le consentement et l'admissibilité des éléments de preuve dans les instances en matière d'agression sexuelle, les preuves électroniques obtenues subrepticement, le rôle de gardien que jouent les juges de première instance en ce qui concerne le témoignage d'expert, le comportement après le fait, les mises en garde du type *Vetrovec*, et les déclarations antérieures compatibles. Les participants ont également eu la possibilité de

présenter leurs propres difficultés en matière de preuve dans le cadre de discussions en petits groupes avec des collègues de la magistrature d'un bout à l'autre du Canada.

TITRE : Colloque des cours d'appel (EN LIGNE)

FOURNISSEUR : Institut national de la magistrature

Dates : 23 au 25 novembre 2021

Aperçu : Ce colloque d'une durée de trois jours a porté sur des thèmes propres au travail des juges d'appel, en mettant l'accent sur les nouveautés dans le domaine du droit de la médecine et des litiges entourant le changement climatique, le recours à la technologie et le droit, la version révisée des *Principes de déontologie judiciaire*, de même que les questions de race et de culture dans les jugements.

Objectif : L'objectif de ce programme était d'informer les participants des enjeux nouveaux et émergents qui se répercutent sur le travail des juges d'appel, ainsi que d'offrir un endroit où discuter de l'incidence des nouveautés en matière de droit et de contexte social, relativement à la version révisée des principes de déontologie qui guident la conduite des juges.

Sommaire : Mené par divers juges et universitaires, ce colloque a porté sur les sujets suivants : l'état actuel de la science et la politique du gouvernement canadien en matière de changement climatique, les règles de droit et les enjeux entourant l'aide médicale à mourir, la version révisée des *Principes de déontologie judiciaire* et les limites d'un bon comportement éthique dans le cadre du travail des juges d'appel, les évaluations raciales et culturelles et les moyens de traiter des questions raciales dans les jugements, de même que la technologie et le droit, dont des discussions sur le recours à l'intelligence artificielle dans le processus décisionnel judiciaire et sur la compétence technologique.

TITRE : Colloque sur les procès devant jury en matière pénale (EN LIGNE)*

FOURNISSEUR : Institut national de la magistrature

Dates : 24 au 26 novembre 2021

Aperçu : Ce colloque, destiné aux nouveaux juges, a complété la formation relative aux jurys qui a été dispensée lors du *Séminaire pour les juges fédéraux nouvellement nommés*.

Objectif : L'objectif de ce colloque était de fournir aux juges une formation exhaustive sur les défis qui se posent en matière de preuve, de procédure et de droit substantiel dans les procès criminels devant jury, et ce, depuis les conférences préalables jusqu'au prononcé du verdict.

Sommaire : Mené par des juges d'expérience et spécialisés dans ce domaine, et présenté au moyen d'une combinaison de brefs exposés et de discussions entre experts, ce colloque a porté sur divers sujets : l'effet de *R c Chauhan* sur la procédure de sélection des jurys, dont l'utilisation du pouvoir de réserve et les récusations motivées élargies, les principes de la responsabilité des parties dans les procès de co-accusés, les directives au jury sur le consentement et sur la croyance erronée au consentement communiqué dans les affaires d'agression sexuelle, de même que diverses astuces pour circonscrire les questions en litige et mieux cibler les procès.